

Romainville : plus vert, moins cher, le centre de traitement des déchets «a rendez-vous avec l'histoire»

Une version remaniée du projet de modernisation du centre du Sycatom va être soumise à la concertation. Il prévoit notamment la création d'un pôle dédié au réemploi et à l'économie circulaire. Première réunion ce jeudi soir.



Romainville. Le centre de traitement des déchets ménagers et recyclables va être modernisé. Un « pôle d'excellence » dédié à l'économie circulaire devrait y être accolé.



Par Elsa Marnette



0

Le 10 mars 2021 à 12h06, modifié le 10 mars 2021 à 12h32

Après deux ans à [se faire discret](#), le centre de traitement des déchets de Romainville va de nouveau faire parler de lui. Ce jeudi soir, le Sycotom — l'agence métropolitaine de traitement des déchets — organise une réunion en ligne* pour évoquer l'avenir du site situé au bord de la nationale 3 et du canal de l'Ourcq. Un site qui traite 400 000 tonnes d'ordures ménagères et 53 000 tonnes de déchets recyclables annuellement.

Il y a deux ans pourtant, un projet de modernisation du centre avait été finalisé, après une longue concertation. Trois options avaient été proposées et [celle retenue](#) prévoyait la préparation et le séchage de déchets ménagers sur place, puis leur envoi vers les incinérateurs du Sycotom en Ile-de-France ou d'autres.

LIRE AUSSI > [Pagaille dans le bac jaune : pourquoi les Franciliens trient si mal leurs déchets](#)

[L'installation d'une chaufferie](#) avait été rejetée en bloc par élus et habitants, qui estimaient qu'il s'agissait d'un incinérateur déguisé. L'utilisation de la voie fluviale, l'agrandissement du centre de tri des déchets recyclables et la création d'une ressourcerie avaient également été retenus.

Un projet estimé à 350 millions d'euros mais désormais trop cher et trop complexe pour le syndicat, qui met notamment en avant [le moratoire](#) sur l'agrandissement de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et les [arrêts d'incinérateurs à répétition](#) pour justifier cette remise en cause.

Réduire de 30 % le montant de l'investissement

« L'objectif, c'est une réduction significative de l'investissement, d'environ un tiers », précise Céline Lafon, cheffe de projet pour la reconstruction du site, au Sycotm. La nouvelle version ne prévoit plus de prétraitement des déchets sur place, ni une reconstruction du centre de tri. La création d'une voie fluviale est conservée, pour acheminer les déchets vers Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) entre autres, la destination Ivry étant pour le moment bouchée. « Comme nous réduisons les prétraitements, nous réduisons les surfaces à construire », ajoute Céline Lafon.

Ce qui laisse davantage de place et de moyens à dédier à la construction d'un « pôle d'excellence », pour ce qui concerne l'économie circulaire et le réemploi. Une grande déchetterie sera intégrée à ce pôle.

Privilégier le réemploi

« Nous voulons que des économies réalisées soient transférées sur ce pôle d'excellence », demande le maire (DVG) de Romainville François Dechy, qui ne réclame pas moins que la création d'un « Ikea du réemploi » sur son territoire. « Nous avons eu des négociations serrées avec le Sycotm et une délibération en ce sens a été votée au conseil syndical. Ce volet-là du projet a rendez-vous avec l'histoire », insiste l' élu.

« L'enjeu, c'est que les populations locales puissent acheminer tous leurs rebuts de consommation », espère de son côté François Mouthon, membre d'Arivem, une association de riverains très mobilisée, notamment en 2005, lorsqu'il était question de construire une usine de méthanisation à Romainville.

La question des transports au centre des discussions

La question des transports au centre des discussions

« Dans ce nouveau projet, il n'y a rien qui nous fasse peur », assure François Mouthon, mais il se dit tout de même « particulièrement attentif » à la question des transports : « On est en milieu urbain, les constructions se densifient et les axes routiers vont se réduire avec l'arrivée du Tzen et le prolongement du tramway. Il y a un trafic énorme, on va avoir une pression au niveau des transports. On parle de 400 000 tonnes de déchets, qui entrent et qui sortent. Il faut que ça se fasse par voie fluviale. »

Newsletter L'essentiel du 93

Un tour de l'actualité en Seine-Saint-Denis et en l'IDF



Inscrit

[Toutes les newsletters](#)

« Le projet finalisé devrait être connu en 2022 et nous envisageons une enquête publique en 2024, détaille Céline Lafon. Avec une mise en service en 2026 ou 2027, soit le même délai que le précédent projet. »

**Ce jeudi, à 18h30. Lien vers la réunion sur <https://www.syctom-paris.fr/evenements/reunion-publique-autour-du-projet-romainville-bobigny.html>*

 VOIR LES COMMENTAIRES